



Réseau  
**GESAT**

Le réseau économique  
des ESAT et Entreprises Adaptées



**Projet associatif  
2021 - 2025**



**La Responsabilité  
Sociétale des  
Organisations (RSO),  
au cœur des enjeux  
d'aujourd'hui  
et de demain**

Mondialement, nous avons à répondre à de nouveaux enjeux qui nécessitent de placer le développement durable et ainsi l'humain et l'écologie au cœur de nos valeurs.

Si les pouvoirs publics ont la capacité de légiférer sur le triptyque économique, social et environnemental, le processus d'amélioration continue appartient à l'ensemble des parties prenantes, qu'elles soient internes (collaborateurs, gouvernance, etc.) ou externes (clients, fournisseurs, institutions, etc.).

Les organisations privées et publiques ont désormais le devoir de repenser leur stratégie, voire leur raison d'être pour développer les impacts positifs et réduire ceux qui se révéleraient négatifs.

Cette trajectoire vertueuse agit en faveur du respect des personnes et de l'environnement en privilégiant l'économie locale.

# LE MOT DU PRÉSIDENT



Depuis près de 40 ans, le Réseau Gesat vise à favoriser l'insertion par le travail du plus grand nombre de personnes en situation de handicap, dans la continuité de chaque projet professionnel.

S'appuyant sur des valeurs fondatrices d'humanité, d'engagement, de partage et de recherche d'excellence, notre association crée la rencontre entre les prestataires

responsables (les Etablissements ou Services d'Aide par le Travail, ESAT et les Entreprises Adaptées, EA), et leurs futurs clients, entreprises privées ou organismes publics.

Dans le cadre de l'évolution de son projet associatif, le Réseau Gesat souhaite accompagner et conseiller ses parties prenantes pour prendre position face aux défis sociétaux actuels :

- Favoriser une plus ample mobilité professionnelle des travailleurs handicapés, en adéquation avec la diversité des champs d'activités, des appétences et des situations de handicap
- S'adapter à de nouvelles formes de régulation du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA), notamment dans le cadre de la réforme de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH)
- Répondre de concert à trois impératifs de responsabilité collective : inclusion et équité sociale, production locale, urgence climatique

Face à ces enjeux, le Réseau Gesat se positionne à horizon 2025 comme un partenaire stratégique pour renforcer la convergence des activités économiques sur les défis sociaux et environnementaux, et élargir le périmètre de

déploiement des projets professionnels des travailleurs handicapés.

Dans cette perspective, l'association a donc décidé de restructurer les activités opérationnelles de ses trois missions clés :

- **Promouvoir** l'offre de services des ESAT et des EA et les compétences des travailleurs en situation de handicap auprès de leurs différentes parties prenantes
- **Accompagner** les prestataires du STPA dans la structuration de leur offre pour répondre aux besoins des entreprises, et faire face aux évolutions de l'environnement économique et aux nouveaux enjeux d'inclusion et de Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Organisations (RSE/RSO)
- **Développer** les relations économiques entre les ESAT et EA et les donneurs d'ordre privés et publics, en accompagnant ces derniers dans leur politique d'achats auprès du STPA, mais aussi plus largement dans leur démarche de développement responsable

À travers ces actions, le Réseau Gesat souhaite s'appuyer sur son savoir-faire en matière d'intermédiation économique pour **devenir l'agrégateur d'expertises en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Organisations (RSE / RSO)**. La démarche de RSE ou RSO, point central de ce nouveau projet associatif, ne fait qu'accélérer notre processus d'engagement et notre recherche d'excellence au service de l'humain et d'un développement durable et local.

Ce projet associatif bénéficie dans la durée des orientations et du contrôle de la Commission Ethique et Gouvernance. Je vous laisse le découvrir plus en détails.

Bonne lecture à tous,

**Daniel Hauger**  
Président du Réseau Gesat





**Le Mot  
du Président**

p.3

**Sommaire**

p.5

**40 ans d'histoire au service  
de l'emploi des personnes  
handicapées**

p.6

**Le Réseau  
GESAT**

**Une organisation engagée,  
ouverte et au plus près  
du terrain**

p.8

**Des valeurs fondatrices et un ancrage  
territorial pour guider l'action  
de l'association**

p.10

**Un projet associatif en  
faveur d'une société plus  
inclusive et responsable,  
axé sur le développement  
des territoires**

p.11

**Trois  
missions  
stratégiques  
renforcées  
et amplifiées**

**Promouvoir**

p.12

**Accompagner**

p.14

**Développer**

p.16

**Le projet associatif  
en synthèse**

p.18

**Glossaire**

p.19

# 40 ANS D'HISTOIRE AU SERVICE DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Depuis 1982,  
le Réseau Gesat s'engage  
pour favoriser l'insertion  
par le travail des personnes  
handicapées en facilitant les  
échanges économiques entre  
les ESAT, les EA et leurs futurs  
clients.**

Le premier Atelier Protégé (aujourd'hui, Entreprise Adaptée, EA) a été créé en 1957 à Aubervilliers et c'est en 1960 que le premier Centre d'Aide par le Travail (aujourd'hui, Etablissement et Service d'Aide par le Travail, ESAT) voit le jour à Lyon.

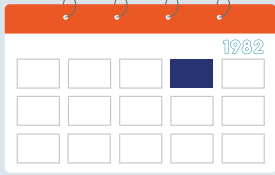
La construction du cadre réglementaire du STPA\* s'est ensuite accompagnée d'un processus législatif évoluant au fil des décennies. La mise en application de cette législation a été portée essentiellement par le milieu associatif pour concevoir mais aussi trouver les moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs d'insertion par le travail des adultes handicapés.

Dès 1973, les organisations naissantes de regroupement d'Ateliers Protégés et de Centres d'Aide par le Travail ressentent la nécessité de mieux se connaître et d'échanger pour accroître la promotion de ces structures, permettre leur développement économique et assurer au mieux leur mission d'insertion des travailleurs handicapés.

En 1982, le G.E.S.T. (Groupement des Etablissements de Services et Travaux) est constitué officiellement en Association, loi 1901. C'est la naissance du futur Réseau Gesat. L'association prend rapidement son essor et favorise le développement d'activités et de relations contractuelles avec des entreprises comme EDF, GDF, France Télécom... Elle assure également la promotion du secteur en étant présente sur des salons professionnels et facilite l'émergence de nouvelles activités. Face aux obligations issues de la loi Handicap de 2005, de grandes entreprises partenaires du G.E.S.T. lui proposent de faire évoluer son modèle associatif pour mettre en place une organisation et des outils permettant d'aller plus loin dans l'intermédiation économique. L'association G.E.S.T. devient alors le Réseau Gesat, la tête de réseau économique des 2 250 ESAT et EA.

**1982**

Création du Réseau Gesat



**1982**  
Création du G.E.S.T.  
(Groupement des  
Etablissements  
de Services et  
Travaux)

**1975**  
Regroupement  
de directeurs  
d'établissements

**2000**  
Signature du  
1<sup>er</sup> partenariat  
national avec EDF

**2003**  
Création de la 1<sup>ère</sup>  
base de données des  
ESAT et EA et mise en  
ligne d'un annuaire

**2005**  
Le G.E.S.T. devient  
le Réseau Gesat

**2013**  
Lancement de  
l'Observatoire  
économique du  
travail protégé et  
adapté

**2011**  
Organisation des  
1ers Trophées  
HandiResponsables

**2019**  
Refonte de la  
plateforme  
reseau-gesat.com

**2015**  
Plus de 100 entreprises  
privées et organismes  
publics partenaires

**2020**  
Mise en oeuvre  
de la réforme de  
l'Obligation d'Emploi  
des Travailleurs  
Handicapés

**2021**  
L'association se dote d'un Fonds de  
dotation et d'une structure déclarée  
en qualité d'entreprise de l'ESS\*



# UNE ORGANISATION ENGAGÉE, OUVERTE ET AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

**L'organisation du Réseau Gesat s'attache à donner la voix aux deux parties : ESAT et EA d'une part, entreprises privées et organismes publics d'autre part.**

## **La Gouvernance**

- Un Conseil d'Administration fixe les orientations : il est constitué de 25 personnes qualifiées, issues pour l'essentiel de structures fortement engagées dans l'activité économique de travailleurs handicapés
- Trois Collèges sont constitués des représentants des ESAT et EA; des représentants des entreprises partenaires; et des Personnalités Hautement Qualifiées
- Un Bureau de huit personnes, élues par le Conseil d'Administration, associe le monde des ESAT et EA, et le monde des entreprises du milieu ordinaire pour porter les missions du Réseau Gesat
- Une Commission Éthique & Gouvernance, indépendante et pérenne, se tient vigilante à la cohérence des modalités déployées avec les finalités attendues

La conduite de chaque partie au Réseau Gesat s'aligne sur une Charte d'Éthique et des Valeurs, définie en 2008, actualisée en 2021.

## **L'équipe opérationnelle**

Les collaborateurs permanents sont placés sous l'autorité d'un Directeur Général, qui rend compte au Conseil d'Administration. L'équipe est notamment organisée en deux pôles opérationnels pour faciliter la rencontre entre l'offre et la demande :

- Un pôle dédié à l'accompagnement des entreprises privées et organismes publics partenaires pour le développement de leurs achats inclusifs et responsables
- Un pôle dédié à l'accompagnement des ESAT et des EA pour le développement de leurs activités commerciales

Ces deux pôles s'appuient sur deux autres fonctions : un pôle "Communication et relations institutionnelles" et un pôle "Gestion administrative, financière et Ressources Humaines".

## **Les délégués territoriaux**

Répartis partout en France, les délégués territoriaux sont en parallèle directeurs d'ESAT ou d'EA et bénévoles au sein de l'association. Ils représentent le Réseau Gesat localement et assurent le maillage territorial.





## Une démarche d'amélioration continue

**Le projet associatif se veut la concrétisation des engagements et des actions réalisées depuis 40 ans, mais aussi l'expression des ambitions portées par le Réseau Gesat pour le développement du STPA\* et de l'insertion des travailleurs handicapés.**

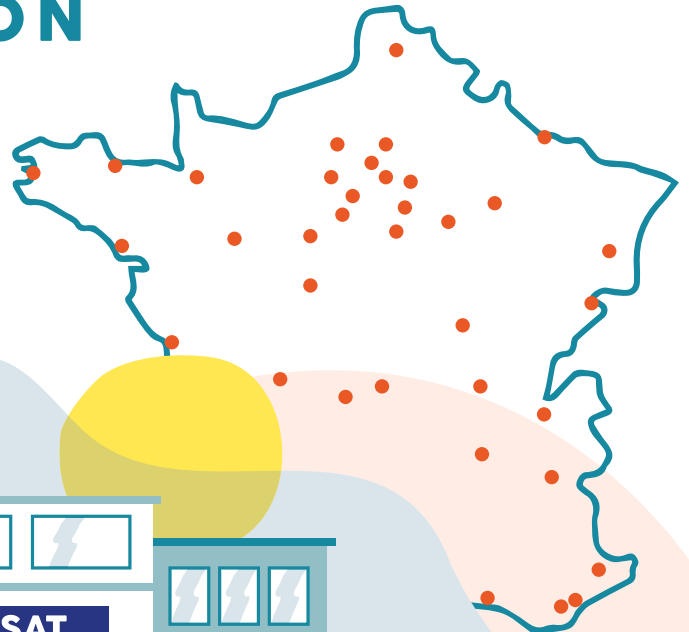
**Afin d'évaluer la progression de la mise en œuvre de ce projet, l'association met en place un comité de suivi qui se réunira régulièrement et sera composé de deux représentants de la gouvernance et de deux représentants de l'équipe opérationnelle.**

**En parallèle de son projet associatif, le Réseau Gesat s'engage dans une démarche d'exemplarité en matière de développement responsable, grâce aux efforts de ses collaborateurs.**

\*Secteur du Travail Protégé et Adapté

# DES VALEURS FONDATRICES ET UN ANCRAGE TERRITORIAL POUR GUIDER L'ACTION DE L'ASSOCIATION

Créé en 1982 en région lyonnaise, le Réseau Gesat est aujourd'hui une association nationale au service de l'ensemble des prestataires ESAT et EA.



9

délégués territoriaux

800

ESAT et EA adhérents

115

entreprises partenaires du Réseau Gesat dont 40% implantées en région

Illustration personnages : @freepik



## Les valeurs du Réseau Gesat, socle de l'association

**Humanité** : en respectant les altérités, nous recherchons continuellement à participer à la promotion individuelle et collective de chacun.

**Engagement** : en structurant notre démarche professionnelle dans une perspective que nous voulons durable et responsable, nous nous plaçons au service de l'humain et de la société.

**Partage** : en fédérant ESAT et EA, clients privés et publics, et personnes handicapées, nous créons une dynamique d'échanges et des synergies bénéfiques à tous.

**Recherche d'excellence** : en agissant ensemble aux côtés d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), nous additionnons nos compétences et expertises en faveur de l'innovation sociétale.

# UN PROJET ASSOCIATIF EN FAVEUR D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ET RESPONSABLE, AXÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

**Portée par les attentes croissantes des citoyens en matière de sens et de solidarité, la RSE/RSO\* repose sur trois piliers : l'environnement, l'inclusion sociale et le développement économique local. Ces trois enjeux sont intimement liés : l'environnement ne peut être une priorité sans parler de développement local. Et c'est lorsque cette richesse sur le terrain est créée qu'il est possible d'inclure au mieux les personnes éloignées de l'emploi dont les travailleurs handicapés, représentant en France près d'un actif sur dix - soit plus de 2,5 millions de personnes selon le Ministère du Travail.**

Fort de cette conviction, le Réseau Gesat présente un projet associatif qui inscrit pleinement ses actions en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés au cœur des politiques de RSE/RSO\* de ses partenaires. Il travaillera à accompagner les ESAT-EA dans leur démarche de RSE\*, à inviter les différentes parties prenantes de l'ESS\*\* à coconstruire des solutions collaboratives et responsables, et à inciter les entreprises clientes à renforcer leur politique d'achats et de développement responsables dans une perspective sociétale globale.

**Car ce n'est qu'ensemble - acteurs de l'insertion, du handicap, de l'écologie, des territoires mais aussi entreprises clientes privées et publiques - qu'il sera possible de bâtir les achats responsables demain.**

Pour y parvenir, le Réseau Gesat structure ses activités autour de trois missions clés revisitées : **promouvoir, accompagner et développer** les achats inclusifs et responsables.



# PROMOUVOIR

**Valoriser le professionnalisme et les compétences des 150 000 travailleurs en situation de handicap d'ESAT et EA auprès de leurs différentes parties prenantes, mais aussi faire connaître l'étendue de l'offre de services des prestataires responsables et leur capacité d'innovation.**



## **Des actions historiques renforcées**

Véritables acteurs économiques français, les ESAT et les EA génèrent chaque année 2,3 milliards de chiffre d'affaires dans plus de 200 filières métiers (\*), innovent en permanence et s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue. Par leur engagement et leur performance, ces structures valorisent les talents des personnes en situation de handicap qu'elles accompagnent, avec les objectifs suivants : permettre à chacun de construire un parcours personnel, de se sentir utile et reconnu, d'affirmer son potentiel professionnel et son rôle dans la Cité.

**Le Réseau Gesat a pour mission première de promouvoir ces prestataires responsables aussi bien auprès de donneurs d'ordre privés et publics qu'auprès des institutions et du grand public**, en valorisant notamment leur rôle - par nature - inclusif, l'étendue de leur offre de produits et de services, leur capacité d'innovation et les compétences professionnelles de leurs travailleurs en situation de handicap.

Pour ce faire le Réseau Gesat développe des outils de communication et multiplie les occasions de promouvoir la qualité des savoir-faire des prestataires responsables à travers les actions suivantes menées auprès de l'ensemble des parties prenantes :

- L'animation du site internet [reseau-gesat.com](http://reseau-gesat.com), jouant aussi bien un rôle de plateforme référençant l'ensemble des prestataires responsables que de portail d'information globale sur l'activité économique du STPA\*\* en complémentarité avec les réseaux sociaux de l'association
- Le lancement d'initiatives structurantes pour le STPA\*\* à l'instar de l'Observatoire économique national des Achats Responsables, étude réalisée tous les deux ans auprès des ESAT et EA et de leurs clients visant à établir un panorama actualisé de l'offre des uns et des attentes des autres en matière d'achats responsables
- L'organisation et l'animation d'événements aux formats divers tout au long de l'année pour valoriser les acteurs du secteur et à sensibiliser leurs parties prenantes
- La participation à des salons spécialisés, tables rondes et conférences thématiques en présence de professionnels et d'institutionnels

## **Pour aller plus loin**

Le Réseau Gesat fait évoluer son projet associatif pour fédérer autour des ESAT et EA l'ensemble de leurs parties prenantes dans une dynamique plus vertueuse et solidaire. Les ESAT, les EA et - demain - de nouvelles collaborations inédites avec les acteurs des territoires, et d'autres partenaires de l'ESS\*, vont permettre de promouvoir un développement économique plus social et responsable et de construire ensemble le modèle de « business durable » qui s'impose.

**C'est dans cette perspective que le Réseau Gesat se positionne comme un acteur-pivot de l'inclusion et de l'entrepreneuriat social et solidaire, au plus près des territoires.**

L'association a ainsi à cœur de :

- Devenir une référence en matière de veille des achats inclusifs et responsables
- Enrichir sa stratégie de communication - notamment à travers ses réseaux sociaux et des prises de parole ciblées - pour valoriser les nouveaux modèles d'entrepreneuriat social et donner à voir les meilleures pratiques d'entreprises et d'organismes publics en la matière
- Tisser encore davantage de liens avec les acteurs territoriaux en se faisant le porte voix de leurs enjeux, de leurs actualités et de leurs singularités



### **Les parties prenantes du Réseau Gesat**

L'association s'appuie depuis toujours sur un modèle en réseau. À la fois décloisonnée et territoriale, ancrée et mobile, éthique et très concrète, l'action du Réseau Gesat est socialement responsable. L'association est à l'écoute et dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes : entreprises privées et organismes publics, institutionnels locaux et nationaux, pouvoirs publics, associations gestionnaires, et plus largement les acteurs de l'ESS\*.

# ACCOMPAGNER

**Structurer l'offre des prestataires du STPA\* pour répondre aux besoins de leurs clients, mais aussi pour faire face aux nouveaux enjeux économiques en matière d'inclusion et de RSE/RSO\*\*.**

## **Des actions historiques renforcées**

Le Réseau Gesat réaffirme sa vocation d'accompagner les ESAT et les EA face aux nouveaux enjeux sociétaux auxquels ils sont soumis. Conjuguer un environnement évolutif parfois instable en adéquation avec les attentes des clients et les besoins des professionnels en situation de handicap est un défi quotidien. Celui-ci oblige ces acteurs à devenir des structures plus réactives et agiles, capables de s'adapter rapidement à des changements inattendus, tout en conservant une continuité stratégique, opérationnelle et humaine.

L'association permet de contribuer à cette transformation et au positionnement anticipateur du STPA\* à travers **sa mission historique : structurer et développer l'offre des ESAT et des EA en réponse aux besoins de leurs clients, en les accompagnant et les outillant dans le développement de leurs offres métiers et de leur démarche commerciale.**

Pour ce faire, l'association mène les actions suivantes :

- Accompagner les acteurs au plus près de leurs besoins business via des modules de formation et du conseil en matière de développement économique et commercial, juridique, marketing et communication...
- Permettre aux ESAT et EA d'accéder à de nouveaux marchés via la création de nouvelles stratégies commerciales pertinentes, notamment avec la mise en place généralisée de la cotraitance et autres formes de partenariats
- Faciliter les échanges entre pairs, notamment à l'échelle régionale, les collaborations et le partage de bonnes pratiques via des outils de networking



\*Secteur du Travail Protégé et Adapté

\*\*Responsabilité Sociétale des Entreprises ou des Organisations

## Pour aller plus loin

**De manière à soutenir les ESAT et les EA face aux nouveaux enjeux économiques et aux nouvelles attentes de leurs clients, le Réseau Gesat se dote de moyens spécifiques et crée en 2021 un Fonds de dotation spécialement dédié. Cette structure, qui aura pour mission d'accompagner le réseau de prestataires responsables de demain, va permettre de répondre concrètement aux objectifs suivants :**

- Outiller et accompagner les acteurs du STPA\* pour créer davantage de passerelles vers les organisations dites « ordinaires ». Cela doit permettre aux ESAT et EA de porter leur savoir-faire inclusif auprès de ces employeurs, et de coconstruire des partenariats de proximité qui permettent de définir au mieux les parcours et projets des travailleurs handicapés au regard des besoins et attentes de chacun
- Inventer de nouvelles stratégies de développement économique et social notamment par la création et

l'animation de parcours inclusifs au sein de filières métiers à forte valeur ajoutée

- Engager et soutenir les prestataires ESAT-EA dans le développement d'une démarche RSO\*\* en structurant, déployant, valorisant et labellisant les initiatives en la matière. Cette action vise à promouvoir encore davantage l'offre du STPA\* auprès de leurs clients, pour qui, le recours aux services du secteur n'est plus seulement une obligation légale mais une démarche pleinement inscrite dans leur politique de développement responsable

Pour mener à bien ces actions, ce fonds de dotation sera ouvert aux financements d'entreprises partenaires mécènes, souhaitant renforcer la dynamique RSO\*\* de leurs prestataires ESAT et EA.



### **Qu'est-ce qu'un fonds de dotation ?**

Un fonds de dotation est un organisme à but non lucratif, créé par une ou plusieurs personnes, physiques ou morales, pour une durée déterminée ou indéterminée. Le fonds de dotation réalise une œuvre ou une mission d'intérêt général, ou aide un autre organisme à but non lucratif à accomplir une œuvre ou une mission d'intérêt général en lui accordant des financements.

Toute œuvre utile à la collectivité à une période donnée est d'intérêt général. Il peut s'agir d'une œuvre à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial ou culturel. Les entreprises mécènes peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant des versements.

\*Secteur du Travail Protégé et Adapté

\*\*Responsabilité Sociétale des Organisations

# DÉVELOPPER

**Renforcer les relations économiques entre les ESAT et EA et les donneurs d'ordre privés et publics, en conseillant ces derniers dans leur politique d'achats responsables mais aussi plus largement dans leur démarche RSE / RSO\*.**

## **Des actions historiques renforcées**

En 40 ans, le Réseau Gesat a acquis un véritable savoir-faire pour accompagner les entreprises privées et organismes publics dans leur politique d'achats auprès du STPA\*\*, mais aussi plus globalement dans leur démarche d'inclusion et de développement responsable.

L'acte de sous-traitance auprès des prestataires ESAT et EA reste aujourd'hui un levier d'optimisation de l'OETH\*\*\*. Il permet également de favoriser indirectement l'insertion des professionnels handicapés qui montent en compétences et exercent un métier au sein de ces structures. Avec cet objectif, **le Réseau Gesat a pour mission originelle de créer et renforcer les relations économiques entre les ESAT et EA et le milieu dit « ordinaire » de travail**, en conseillant et en outillant les multiples Directions impliquées : Achats, Ressources Humaines, Handicap et Diversité, Responsabilité Sociétale des Entreprises, etc.

L'association structure cette mission à travers trois actions prioritaires :

- Donner accès à une place de marché exhaustive et actualisée des ESAT et EA, permettant une expérience en ligne fluide, collaborative et sur-mesure grâce aux outils de recherche et de qualification du site [reseau-gesat.com](https://reseau-gesat.com)
- Conseiller et accompagner les donneurs d'ordre à toutes les étapes d'un processus d'achats ; lors d'un appel d'offres (étude de faisabilité, sourcing qualifié...) ou plus en amont lors de l'identification de marchés transférables aux prestataires ESAT et EA (diagnostic achats et feuille de route des achats inclusifs et responsables)
- Informer et sensibiliser à travers des parcours de formation, des événements et des outils de communication destinés à fédérer les collaborateurs, découvrir l'étendue de l'offre et donner à voir les bonnes pratiques en matière de développement économique et responsable pour lancer une dynamique vertueuse

\*Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Organisations

\*\*Secteur du Travail Protégé et Adapté

\*\*\*Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés





## Pour aller plus loin

Convaincue que les enjeux en matière d'insertion des personnes éloignées de l'emploi, de développement économique des territoires et de respect de l'environnement sont étroitement liées, l'association a pour objectif d'intégrer pleinement ses actions aux politiques d'inclusion et de développement responsable des entreprises et organismes publics qu'elle accompagne.

En complément de sa mission historique, le Réseau Gesat crée une Société par Action Simplifiée Unipersonnelle (SASU), déclarée en qualité d'entreprise de l'ESS\* et qui sollicitera un agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). **Baptisée Réseau Gesat Conseil, cette structure aura pour objectif de développer les achats responsables en conseillant et accompagnant les partenaires privés et publics dans leurs politiques RSE/ RSO\*\*.**

S'appuyant sur son ancrage dans l'ESS\*, le Réseau Gesat s'engage à :

- Favoriser le déploiement des stratégies RSE/ RSO\*\* des donneurs d'ordre par la croissance d'achats responsables et de prestations à forte valeur ajoutée (inclusives, mais aussi éco-responsables, locales...)
- Fédérer et référencer les prestataires responsables du STPA\*\*\* mais aussi plus largement de l'ESS\* - entretenant le tissu économique local, favorisant l'insertion et la diversité, veillant aux principes de Qualité de Vie au Travail et aux enjeux de développement durable – permettant d'offrir un point d'entrée unique d'« expertises responsables » aux donneurs d'ordre
- Permettre à ces prestataires responsables de multiplier leurs coopérations et développer leur business grâce au déploiement d'un maillage territorial et d'un fonctionnement en réseau(x)



### Qu'est-ce qu'une SASU ?

La SASU est une société par actions simplifiée (SAS) ne comptant qu'un seul et unique associé qui présente une forme commerciale. Il s'agit, comme son nom l'indique, d'une société unipersonnelle. Presque toutes les activités peuvent s'exercer au sein d'une SASU. Les seules exceptions concernent des domaines bien précis (activités réglementées, assurance, débit de tabac...).

### Qu'est-ce que l'agrément ESUS ?

L'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale » dit « agrément ESUS » s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'ESS\*\*\* de 2014 ayant pour objectif de créer un écosystème favorable au développement des entreprises de l'ESS\*\*\*.

Seules les entreprises appartenant à ce secteur peuvent en bénéficier. Pour obtenir l'agrément ESUS, l'entreprise doit rechercher un but d'intérêt général ou d'utilité sociale, disposer d'une gouvernance démocratique qui associe les parties prenantes, réinvestir la majorité de ses bénéfices dans l'entreprise afin d'assurer sa pérennité et son développement.

\* Economie Sociale et Solidaire

\*\* Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Organisations

\*\*\* Secteur du Travail Protégé et Adapté

# LE PROJET ASSOCIATIF 2021-2025 EN SYNTHÈSE

## Une raison d'être

Favoriser l'insertion par le travail du plus grand nombre de personnes en situation de handicap, dans la continuité de chaque projet professionnel.

## Un projet associatif 2021-2025 ambitieux

Devenir l'agrégateur d'expertises en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Organisations.

## Trois missions stratégiques pour y parvenir



### PROMOUVOIR

Valoriser le professionnalisme et les compétences des 150 000 travailleurs en situation de handicap d'ESAT et EA auprès de leurs différents parties prenantes, mais aussi faire connaître l'étendue de l'offre de services des prestataires responsables et leur capacité d'innovation

Promouvoir les prestataires inclusifs ESAT et EA auprès de donneurs d'ordre privés et publics, mais aussi des institutions, du grand public...

Se positionner comme un acteur-pivot de l'inclusion et de l'entrepreneuriat social et responsable, au plus près des territoires, pour valoriser les nouveaux modèles et donner à voir les meilleures pratiques d'entreprises et d'organismes publics

### ACCOMPAGNER

Structurer l'offre des prestataires du STPA\* pour répondre aux besoins de leurs clients, mais aussi pour faire face aux nouveaux enjeux économiques en matière d'inclusion et de RSE/RSO\*\*

Structurer et développer l'offre des ESAT et des EA en réponse aux besoins de leurs clients, en les accompagnant et les outillant dans le développement de leurs offres métiers et de leur démarche commerciale

Accompagner le réseau de prestataires responsables de demain en soutenant les ESAT et les EA pour relever les défis sociétaux notamment en matière d'inclusion et pour faire face aux nouveaux enjeux économiques et attentes de leurs clients

### DÉVELOPPER

Renforcer les relations économiques entre les ESAT et EA et les donneurs d'ordre privés et publics, en conseillant ces derniers dans leur politique d'achats responsables mais aussi plus largement dans leur démarche RSE / RSO\*\*

Créer et renforcer les relations économiques entre les prestataires ESAT et EA et les donneurs d'ordre privés et publics

Développer les achats responsables au sens large en fédérant les prestataires responsables de l'ESS\*\*\*, en conseillant et accompagnant les clients privés et publics dans leurs politiques RSE ou RSO

Des actions historiques renforcées

Pour aller plus loin



\*Secteur du Travail Protégé et Adapté

\*\*Responsabilité Sociétale des Entreprises ou des Organisations

\*\*\*Economie Sociale et Solidaire

# GLOSSAIRE

## Achats responsables

Un achat responsable se dit d'un achat de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains.

## EA

L'EA ou Entreprise Adaptée (anciennement « atelier protégé ») est considérée comme une entreprise du milieu ordinaire, avec pourtant une spécificité fondamentale, celle d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés. Sa vocation est d'être pour les personnes handicapées une passerelle vers les entreprises dites classiques.

## ESAT

Etablissement ou Service d'Aide par le Travail. Les ESAT (anciennement Centres d'Aide par le Travail) sont des établissements médico-sociaux accessibles aux personnes handicapées qui ne présentent pas, provisoirement ou définitivement, une autonomie suffisante pour travailler en milieu ordinaire. La personne accueillie en ESAT signe avec l'établissement un contrat de soutien et d'aide par le travail. Ce contrat décrit les conditions d'accompagnement médical, social et éducatif propres à la personne et les activités professionnelles possibles en milieu protégé.

## ESS

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques. Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 modifiée relative à l'économie sociale et solidaire.

## Handicap

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, donne une nouvelle définition légale du handicap dans son article 2 : « constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou trouble de santé invalidant. » Pour la première fois, le législateur donne une définition du handicap en considérant que c'est l'environnement de la personne, au-delà de la maladie, qui est aussi un facteur handicapant. Il est de la responsabilité de la société de se doter des moyens adaptés pour créer un environnement favorable à l'intégration des personnes en situation de handicap.

## OETH

Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) correspond à l'obligation légale pour certaines entreprises d'employer au moins 6% de travailleurs en situation de handicap sous peine de se voir appliquer des sanctions. Elle a pour but de favoriser l'intégration des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire du travail.

## STPA

STPA signifie secteur du travail protégé et adapté. Il y a aujourd'hui en France plus de 2250 ESAT et EA employant 150 000 travailleurs handicapés, et constituant le Secteur du Travail Protégé et Adapté. Qu'ils relèvent du milieu protégé, ou du milieu adapté, les ESAT et les EA ont pour vocation l'épanouissement par le travail et l'insertion professionnelle des personnes handicapées qui ne sont pas en mesure de travailler dans le milieu ordinaire.





64 rue du Dessous des Berges  
75013 Paris

[reseau-gesat.com](http://reseau-gesat.com)

[contact@reseau-gesat.com](mailto:contact@reseau-gesat.com)



[Découvrez en vidéo le projet associatif 2021-2025  
du Réseau Gesat](#)